

2016 -



VILLE  
DE  
JONQUIÈRES

Vaucluse

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2016**  
**DELIBERATION N° : 2016.02.05**

Envoyé en préfecture le 25/03/2016

Reçu en préfecture le 25/03/2016

Affiché le **25 MARS 2016**

ID : 084-218400562-20160322-2016\_02\_005-DE

**OBJET :** CARTE TEMPS LIBRE – AVENANT 2016

**NOMENCLATURE :** 8 – Domaines de compétences par thèmes / 8.2 – Aide sociale / 8.2.6 – Enfance

**Date de convocation :**  
15 Mars 2016

**Membres en exercice :** 27

**Membres présents :** 21

**Représentés :** 06

Le Maire certifie le caractère  
exécutaire de la présente  
délibération,



L'an deux mil seize, le VINGT DEUX MARS à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

**Étaient présents :** Louis BISCARRAT – MAIRE – JC.AILLOT – C.MAFFRE – GA.FLEURY – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoints – M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H.FAURE – C.ORTIZ – P.RELING – A.SCIACQUA-LERIDON – PR.MARTIN – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – S.TRIBOLET – MC.FOLIO – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – Conseillers Municipaux

**Excusés représentés :**

L.CHAVANY par A. DEL BASSO / Sophie LECLAIRE par PR. MARTIN  
E.CRETIN-RAFFET par A. SCIACQUA-LERIDON / Anais PERIN par S. CAPPEAU-FREJABUE  
Laurence BUFFA par T. VERMEILLE / Florence LONG par P. RELING

**Secrétaire de séance :** Gérard RATAJEZAK

**Secrétaire de séance adjointe :** Magalie LEFER – Directrice Générale des services qui ne participe pas aux débats

Le dispositif de la Carte Temps Libre remplace celui des Chèques-loisirs depuis 2015.

Il a pour objet de permettre aux familles allocataires de conditions sociales modestes d'accéder à l'offre de loisirs de proximité sur la commune.

C'est un dispositif d'aide à la famille propre à la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse. Il est complémentaire au Contrat Enfance Jeunesse.

Le montant de l'enveloppe financière pour l'application de ce dispositif était de 1 090 € en 2015. Compte tenu de l'utilisation, il est proposé d'augmenter ce montant à 1 200 € pour l'année 2016.

**Le Conseil Municipal,**

**ENTENDU** l'exposé de M Le Maire et le rapport présenté par Mme Annie DEL BASSO, Adjointe à la jeunesse,

**VU** l'avenant à la convention proposé à la signature par la Caisse d'Allocations Familiales,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité :**

2016 - 

Envoyé en préfecture le 25/03/2016  
Reçu en préfecture le 25/03/2016  
Affiché le 25 MARS 2016   
ID : 084-218400562-20160322-2016\_02\_005-DE

<b>EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2016</b>	<b>N° : 2016.02.05</b>
---	------------------------

- 1°- **APPROUVE** l'avenant 2016 à la convention Carte Temps Libre proposé par la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse, pour l'exercice 2016.
- 2°- **AUTORISE** Monsieur le Maire à représenter la commune lors de la signature de la convention et de toutes pièces afférentes.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,  
Ont signé les membres présents,  
Pour extrait conforme le 23 mars 2016,

Le Maire,  
Louis BISCARRAT



**NOTIFICATION** : le 29 / 03 / 2016 à :

- Jeunelle  
  ↳ CAF
- Comptabilité

# CONVENTION "CARTE TEMPS LIBRE" AVENANT 2016

COMMUNES DE  
CADEROUSSE JONQUIERES VIOLES



CAF de Vaucluse

Communes de Caderousse Jonquières Violès

## AVENANT CONVENTION « CARTE TEMPS LIBRE »

Entre,

Les communes de Caderousse, Jonquières, Violès, représentées par leurs Maires :  
 Monsieur Serge FIDELE, Monsieur Louis BISCARAT, Madame Marie-Josée AUNAVE  
 et

La Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse, représentée par son Directeur,  
 Monsieur Christian DELAFOSSE, dont le siège est situé 6, rue St Charles - 84049 AVIGNON  
 Cedex 9

Conformément à son article 5, il est convenu que la convention « Carte Temps Libre »  
 signée en date du 20/01/2016 entre la CAF de Vaucluse et les communes de  
 CADEROUSSE, JONQUIERES, VIOLES, est complétée des dispositions suivantes :

### ARTICLE 1

Le présent avenant précise le montant de l'enveloppe budgétaire affectée par chacun des  
 partenaires du dispositif Carte Temps Libre pour l'exercice 2016.

	2016
<b>Enveloppe CAF – Commune de CADEROUSSE</b>	1 800 €
<b>Engagement financier Commune de CADEROUSSE</b>	900 €
<b>Engagement financier CAF de Vaucluse</b>	900 €

	2016
<b>Enveloppe CAF – Commune de JONQUIERES</b>	2 400 €
<b>Engagement financier Commune de JONQUIERES</b>	1 200 €
<b>Engagement financier CAF de Vaucluse</b>	1 200 €

2016 - *ML*

Envoyé en préfecture le 25/03/2016  
Reçu en préfecture le 25/03/2016  
Affiché le **23 MARS 2016**  
ID : 084-218400562-20160322-2016\_02\_005-DE

**ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 2016.02.05 DU 22 MARS 2016**  
**Page 3**

**N° : 2016.02.05**

CAF de Vaucluse

Communes de Caderousse Jonquières Violès

	<b>2016</b>
<b>Enveloppe CAF – Commune de VIOLES</b>	<b>1 030 €</b>
<b>Engagement financier Commune de VIOLES</b>	<b>515 €</b>
<b>Engagement financier CAF de Vaucluse</b>	<b>515 €</b>

Fait à Avignon, en quatre exemplaires, le 20 janvier 2016

LE MAIRE  
DE LA COMMUNE DE CADEROUSSE,  
  
  
Serge FIDELE

LE MAIRE  
DE LA COMMUNE DE VIOLES,  
  
Marie-Josée AUNAVE

LE MAIRE  
DE LA COMMUNE DE JONQUIERES,  
  
  
Louis BISCARAT

LE DIRECTEUR  
DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
DE VAUCLUSE  
  
  
Christian DELAFOSSE

	2016 -	<i>M.</i>
--	--------	-----------

